M. / Mme *nom du Maire ou de la Mairesse*

Maire/Mairesse de la commune de *nom de la commune*

*Adresse de la mairie*

Courrier à destination des membres de la CDCFS du département de *nom du département* réunie en sa formation spécialisée « espèce susceptible d’occasionner des dégâts »

A *nom de la commune*, le *date de rédaction de la lettre*

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, le conseil municipal de la commune de *nom de la commune* exprime le souhait de ne pas voir l’espèce/les espèces renard, putois, belette, martre, fouine, corbeau freux, corneille noire, étourneau sansonnet, geai des chênes, pie bavarde inscrites parmi les espèces susceptibles d’occasionner des dégâts sur cette commune lors de la prochaine révision des listes départementales, qui entrera en application le 1er juillet 2022.

En effet, notre commune ne connaît pas de cas de prédation ou de déprédation causée par l’une de ces espèces/cette espèce. Les moyens de protection et de prévention mis en œuvre par les professionnels et particuliers se sont avérés efficaces et justifient que l’espèce/les espèces renard, putois, belette, martre, fouine, corbeau freux, corneille noire, étourneau sansonnet, geai des chênes, pie bavarde ne soient plus abattues dans le cadre de la réglementation relative aux espèces susceptibles d’occasionner des dégâts, et ce afin qu’elles puissent jouer pleinement leur rôle au sein des écosystèmes.

A minima, nous demandons à ce que cette espèce/ces espèces ne soient classées qu’à proximité immédiate des activités sensibles identifiées en collaboration avec les services de la mairie.

Nous demandons par ailleurs que ce courrier soit joint au compte-rendu de la réunion de la CDCFS transmis au ministère chargé de la chasse dans le cadre du dossier préfectoral de demande de classement en vue de la révision des listes des espèces susceptibles d’occasionner des dégâts.

Vous remerciant de l’attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d’agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de ma considération la meilleure.

Mme/M. XX Maire/mairesse de la

commune de *nom de la commune*